

LE POING DES RETRAITÉS

Cet espace que nous appelons "le poing des retraités" est ouvert à tous les adhérents retraités qui désirent un peu s'investir.

Si vous désirez proposer des articles n'hésitez pas à les faire parvenir au collectif des retraités, Rémi GILLET

(gilletremifa@hotmail.fr) et André ROCHER (rocher.andre38100@gmail.com).

Nous ferons de notre mieux pour les faire apparaître dans le journal "le poing" de la section.

Voici trois articles que nous vous invitons à lire.

1) LEÇONS D'HISTOIRE

Nous sommes à la croisée des chemins : Soit, nous basculons à terme vers un régime d'extrême droite avec notamment aggravation de l'austérité et mise à l'index des personnes étrangères, soit, c'est la mise en œuvre d'une politique progressiste (augmentation du pouvoir d'achat, remise en cause des réformes des retraites, rétablissement des services publics, etc.)

Dans le passé, nous avons aussi connu des moments décisifs.

- En 1936, la victoire du Front Populaire et les grèves permettent des conquêtes sociales : les 40h, les congés payés, les conventions collectives ... Mais, en 1937, le gouvernement Blum impose la pause des réformes.
- En 1945, le gouvernement issu de la Résistance décide notamment : la Sécurité Sociale, le statut des fonctionnaires, la nationalisation de l'électricité et du gaz... Mais, en 1947, le gouvernement Ramadier impose le blocage des salaires.
- En 1981, le gouvernement de gauche décide les 39h, la 5ème semaine de congés Mais, le gouvernement Mauroy annonce le "tournant de la rigueur".

Voici les leçons que l'on doit en tirer.

Pour obtenir des progrès sociaux et plus encore une transformation sociale et écologique du pays, l'implication des salariés est indispensable. Dans ce contexte, le rôle de la C.G.T. est primordial. Mais, pour assurer réellement ce rôle, la C.G.T. doit se renforcer sensiblement en nombre d'adhérents et en niveau d'engagements et d'actions.

2) Quand Marc Ferrari dit « non » à la taxe Zucman mais oui pour surtaxer les retraités !

Interrogé récemment sur France Inter à propos de la taxe Zucman et de la surtaxe concernant les retraités, Marc Ferrari, ministre de l'Industrie, a eu des propos révélateurs.

Pour la taxe Zucman, M. Ferrari s'y oppose ne voulant pas dessaisir les ultra-riches d'une partie de leur patrimoine.

Rappelons que cette taxe est un impôt minimum de 2% sur le patrimoine de plus de 100 millions d'euros. Cet impôt concernerait environ 1800 personnes et pourrait rapporter entre 15 et 25 milliards.

Par contre, pour surtaxer les retraités, pas de problèmes pour M. Ferrari.

Faut demander un effort à tous, dit en substance le ministre.

Les retraités ne sont pas des privilégiés contrairement aux super-riches qui utilisent à fond l'optimisation fiscale.

Les retraités subissent lors du départ à la retraite une chute importante de leurs revenus.

Pour les retraités de la fonction publique, la retraite, c'est 75% du traitement sans les primes.

Retraité, nous voilà prévenus. On sait où le gouvernement veut trouver de l'argent pour résorber la dette.

3) Création d'un centre de santé à Beaurepaire

La C.G.T. rappelle à M. Neuder ses engagements.

Le 6 décembre dernier, M. Neuder, député de l'Isère à l'époque, s'était engagé à lancer un comité de pilotage pour la création d'un centre de santé.

Devenu ministre de la santé, M. Neuder ne répond plus aux relances à ce sujet.

Aussi, la C.G.T. a organisé le 8 avril un rassemblement à Beaurepaire pour alerter sur la pénurie de médecins (pour 67.000 habitants, il n'y a seulement que 44 médecins dont une partie proche de la retraite) et pour rappeler à M. Neuder ses engagements.

4) Quand Bercy fait un petit cadeau de 320 millions d'euros au groupe Bolloré

Vivendi a revendu des actions qu'elle détenait dans sa filiale Vivendi Universal Entertainment. Les titres ayant perdu de leur valeur, Vivendi voulait retrancher en partie de ses impôts la moins-value de 2,4 milliards d'euros.

Mais, patatras, le Conseil d'État dans un arrêt du 12 mars dernier s'y oppose. Pourtant, Bercy s'empresse d'annuler les 320 millions de pénalités. Le Canard Enchaîné qui a révélé l'affaire a interrogé Bercy pour avoir la justification de cette annulation. Silence radio.

Dans le même temps, une commission sénatoriale s'efforce avec difficultés d'obtenir de Bercy une évaluation des aides aux entreprises et une analyse de l'efficacité de ces aides. Alors que fonctionnaires, salariés du privé, chômeurs et retraités subissent plus durement l'austérité, les aides notamment aux grosses entreprises (subventions, exonérations de cotisations, crédit impôt recherche, etc...) sont versées avec largesse et sans véritable contrôle de leur utilisation. Elles gonflent profits et dividendes qui atteignent des records.

L'opacité de Bercy permet de masquer petits cadeaux et gros cadeaux aux grandes entreprises. Jusqu'à quand ?